

6  
ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

# ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

*Natura maximè miranda in minimis.*

Troisième Série.

---

TOME SIXIÈME.

---



A PARIS,  
CHEZ LE TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ,  
RUE HAUTEFEUILLE, 19.

---

1858

---

*Article 38 du Règlement.* Les opinions émises dans les Annales de la Société sont exclusivement propres à leurs auteurs. La Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.

---





*Imp. Lamerca Paris.*

*Jouen M. del.*

*Ferrilley*

ANNALES  
DE LA  
SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE  
DE FRANCE.

---

---

ESPÈCES

NOUVELLES OU PEU CONNUES

DE COLÉOPTÈRES, RECUEILLIES PAR M. F. DE SAULCY.

MEMBRE DE L'INSTITUT, DANS SON VOYAGE EN ORIENT,

et décrites

par MM. L. REICHE et FÉLICIEN DE SAULCY.

(Fin) (1).

---

(Séance du 24 Mai 1854.)

---

CURCULIONII (suite).

225. ELYTRODON CHEVROLATII R. et S.

Long. rostro excl. 5 1/2-7 1/2 mill. (2 1/2-3 1/2 lin.); lat.

2 3/4-4 mill. (1 1/3-1 3/4 lin).

Pl. I, fig. 4.

*Ovalis, nigro piceus, tomento sericato, pallide flavo, fusco variegatoque densissimè vestitus. Caput latum, parum convexum (si demudatum crebre punctulatum, inter oculos breviter canaliculatum). Oculis lateralibus, subrotundatis, parum convexis; rostro capitis longitudine, crasso, deplanato*

(1) Voyez 3<sup>e</sup> série, tome III (1855), page 561, tome IV (1856), page 553, et tome V (1857), pages 169 et 649.

(si denudato crebre punctulato, apicem versus longitudinaliter subcanaliculato), lobis antennariis dilatatis; antennis rufescentibus, thoracis basi attingentibus, sat gracilibus, scapo thoracem attingente, funiculi articulis duobus primis ferè cylindricis, subæqualibus, tertio conico, quatuor sequentibus transversis, suborbicularibus, clava oblonga, haud acuminata. Thorax capite dimidio latior, latitudine tertia parte brevior, antice valde angustatus, capitis latitudine, ultrà medium rotundato ampliatus, postice parùm coarctatus; disco (denudato crebre punctulato) medio vitta lata longitudinali fusca, utrinque flavescente; lateribus infra fuscis. Scutellum triangulare, acutum. Elytra ovalia, ventricosa, basi thoracis latitudine, medio duplò latiora, haud triplo longiora, striato punctata, fusco pallideque variegata, inermia. Subtus griseo tomentosus; pedibus rufescentibus, femoribus ante apicem dente valido armatis.

Ovale, d'un noir de poix, revêtu d'une tomentosité soyeuse, épaisse et serrée, d'un blanc jaunâtre varié de brunâtre. Tête large, peu convexe; yeux latéraux presque ronds, peu saillants; rostre de la longueur de la tête, épais, aplati; la tête et le rostre dépouillés se voient finement criblés de petits points enfoncés avec une petite ligne enfoncée, longitudinale, courte entre les yeux, et une petite impression analogue près de l'extrémité du rostre. Antennes roussâtres, atteignant en longueur la base du corselet; scape atteignant le bord antérieur de cet organe, légèrement courbé et en massue; les deux premiers articles du funicule presque égaux en longueur, cylindrico-coniques, le troisième conique, les quatre suivants transverses, presque orbiculaires; massue ovale oblongue, non acuminée. Corselet moitié plus large que la tête, un tiers moins long que large, très atténué en avant, où il n'est pas plus large que la tête, al-

lant en se dilatant, en s'arrondissant jusqu'au delà du milieu et se rétrécissant légèrement de là à la base; il est peu convexe et orné dans son milieu d'une large fascie longitudinale brunâtre, avec les côtés d'un jaune pâle et le dessous brunâtre; dénudé, on le voit criblé de très petits points enfoncés, très serrés; son bord postérieur est tronqué carrément. Ecusson en triangle allongé, aigu. Elytres ovales, ventruës, de la largeur du corselet à leur base, du double de sa largeur au milieu et n'atteignant pas trois fois sa longueur; elles ont des stries ponctuées avec les intervalles (dénudés) finement granulés de points enfoncés, et elles sont variées sur un fond jaunâtre de taches irrégulières brunâtres; leur extrémité ne porte aucune épine ou tubercule. Le dessous est d'un gris pâle uniforme; les pattes rousâtres ont leurs cuisses armées près de l'extrémité d'une forte dent.

De Naplouse.

Cette espèce prendra place dans le genre *Elytrodon*, entre le *bispinus* et l'*inermis*, duquel il se rapproche; il diffère de ce dernier par ses pattes armées et la brièveté de ses élytres, les mâles ne se distinguent des femelles que par une forme un peu moins renflée.

Nous avons dédié cette espèce à notre savant collègue et ami M. Chevrolat, qui a bien voulu mettre à notre disposition sa riche collection, si importante par les notes scientifiques qu'elle renferme. Qu'il reçoive ici nos remerciements pour son obligeance sans bornes.

Nous possédons depuis longtemps, comme venant de Grèce, une paire de l'*Elytrodon bidentatus* ♂ et ♀. Le mâle, beaucoup plus allongé que la femelle, a ses élytres inermes, tandis que celles de la femelle présentent chacune à leur

extrémité un tubercule subépineux assez prolongé et dirigé en arrière. Nous nous sommes assurés que l'individu que nous possédons de l'*Elytrodon bispinus*, et dont les élytres sont armées, est également une femelle; d'où il suit que le nom du genre ne désigne qu'un caractère sexuel et propre seulement à la moitié des espèces, si on admet, ce dont nous doutons, que les *bidentatus* et *bispinus* constituent autre chose que des variétés d'une même espèce.

226. TYCHIUS STRIGOSUS R. et S. Cat. N° 579.

Long. rostro excl. 4 mill. (1 2/3 lin.), lat. 2 mill. (7/8 lin.).

*Oblongus, piceus; pilis sat longis, fulvescentibus, dense vestitus. Caput parvum, subglobosum, punctatum; oculis rotundatis, prominulis; rostro capitis cum thorace ferè longitudine, deflexo, arcuato, basi parum incrassato, subcylindrico, subsulcato, apice ferrugineo; antennis rufescentibus, clava fusca; albido tomentosis, funiculo septem articulato. Thorax transversus, capite plus duplo latior, latitudine media multo brevior, antice valde postice parum angustatus, a latere ampliato rotundatus, medio longitudinaliter pallide lineatus. Scutellum parvum, rotundatum. Elytra thoracis latitudine, basi conjunctim parum emarginata, ponè medium usque ul apicem parum attenuata, apice rotundata, punctato striata; striis nudis. Subtus, pilis squamiformibus pallidioribus vestitus; femoribus infra antè apicem dente acuto armatis.*

Oblong, d'un brun foncé, couvert de poils assez longs, roussâtres et serrés. Tête petite, presque globuleuse, ponctuée; yeux arrondis, saillants; rostre presque aussi long que la tête et le corselet réunis, infléchi, arqué, grêle, un

peu plus renflé à la base, subcylindrique, avec quelques sillons longitudinaux, son extrémité rougeâtre. Antennes tomenteuses, roussâtres, avec la massue brune, le funicule ayant sept articles, dont le premier, près de moitié plus grand et plus gros que le deuxième. Corselet transverse, de plus de deux fois la largeur de la tête, beaucoup plus court que sa plus grande largeur, très rétréci et comme étranglé antérieurement, moins rétréci en arrière, avec les côtés dilatés, très arrondis, sa villosité soyeuse et jaunâtre devient blanche dans son milieu, où elle forme une étroite ligne longitudinale. Ecusson petit, arrondi, ponctué, velu. Elytres de la largeur du corselet, la base un peu échancrée dans son milieu et les épaules arrondies carrément; elles sont à peine atténuées de la base jusqu'au delà du milieu et s'arrondissent ensemble à l'extrémité; elles sont médiocrement convexes avec des stries ponctuées, dénudées; les poils de la suture sont un peu plus pâles que ceux qui couvrent les intervalles et la font paraître blanchâtre. Le dessous est revêtu de poils écailleux plus pâles; les cuisses sont armées en dessous près de l'extrémité d'une petite dent aiguë.

Des environs d'Athènes.

Cette espèce, par le funicule de ses antennes, composé de sept articles, par son rostre plus épais à la base et par ses cuisses armées rentre dans la première division de Schœnherr; les longs poils soyeux, non écailleux, qui le couvrent, le distinguent suffisamment des autres espèces de cette division.

## 227. SMICRONYX FULVIPES R. et S.

Syn. *Smic. cyaneus* R. et S. Cat. N° 581.

Long. rostro excl.  $3 \frac{1}{4}$  mill. ( $1 \frac{3}{5}$  lin.), lat. 2 mill.  
( $\frac{7}{8}$  lin.).

*Ovatus, niger, nitidus. Caput breve, convexum, vix punctatum, linea valde impressa rostro abrupte separatum; oculis infero-lateralibus, ovatis, depressis; rostro capitis cum thoracis longitudine, valido, arcuato, subsulcato, rugoso; antennis fuscis, sat crassis, pilosis. Thorax medio capite ferè duplo lterior, latitudine haud longior, antice valde postice vix attenuatus; lateribus rotundatis; disco valde punctato punctis oblongis, a basi medio subradiantibus, medio linea longitudinali sublaevigata squamis albidis vestita. Elytra ampla, antice thoracis basi multo latiora; humeris obtuse angulatis; valde convexa, punctato striata; punctis remotis, oblongis; interstitiis latis, planis, laevibus; basi utrinque macula subarcuata squamis fulvis composita. Subtus abdomine laevigato; pedibus fulvis, griseo tomentosus, femoribus ante apicem dente acuto armatis.*

Ovale, d'un noir brillant. Tête courte, convexe, presque lisse, séparée brusquement du rostre par une impression profonde transversale; yeux latéro-inférieurs, ovales, déprimés; rostre de la longueur de la tête et du corselet réunis, cylindrique, un peu courbé, rugueux de points enfoncés avec quelques sillons longitudinaux; antennes brunes, velues, assez fortes. Corselet de près de deux fois la largeur de la tête dans son milieu, pas plus long que large, fortement rétréci en avant, peu atténué en arrière, avec ses

côtés bien arrondis; son disque couvert de points allongés paraissant rayonner du milieu de la base; il a une ligne médiane longitudinale plus lisse, couverte de petites écailles blanchâtres. Elytres ovales, renflées, beaucoup plus larges à leur base que celle du corselet, et de près de deux fois sa plus grande largeur dans leur milieu; la base est un peu échancrée; leur surface convexe a des rainures ponctuées à points allongés et écartés, les intervalles larges sont très plans et presque lisses, leur base est ornée sur chacune d'une tache lunulée composée d'écailles fauves, descendant du deuxième intervalle, traversant en zigzag les troisième, quatrième et cinquième, et remontant sur le sixième jusqu'à l'épaule, l'extrémité de chaque élytre porte quelques écailles de même couleur; en dessous, la poitrine est ponctuée; l'abdomen lisse; les pattes roussâtres, velues de poils grisâtres avec les cuisses armées d'une petite dent en dessous près de l'extrémité.

Des environs d'Athènes.

Ne possédant d'abord qu'un seul individu de cette espèce, nous l'avions regardé à tort comme une variété du *Smic. cyaneus*; mais de nouveaux exemplaires nous étant parvenus, nous avons dû changer d'opinion.

Elle a le port et la taille du *cyaneus*, mais la ponctuation de son corselet, les taches de ses élytres et la couleur de ses pattes l'en distinguent complètement.

228. SIBYNES ATTALICUS (Sch.) Gyllenb. Gen. et spec. Curcul. 111, p. 436.

Syn. *Sib. aurovittata* (Géné) R. et S. Cat. N° 582.

Hab. Græcia.

229. *BARIDIUS VIRESCENS* Brullé. Exp. scient. de Morée,  
p. 249.

Syn. *Barid. cribricollis* R. et S. Cat. N° 585.

Nous croyons devoir rapporter cet insecte à l'espèce de M. Brullé, quoiqu'il soit d'un millimètre plus petit; les points enfoncés, bien marqués sur les intervalles des stries le rapprochent du *Bar. punctatus* Sch.; mais il est plus petit, proportionnellement plus large, beaucoup moins atténué en arrière, son corselet plus court, subcaréné, plus ponctué, etc.

#### CERAMBICII.

230. *HAMMATICHERUS MANDERSTJERNÆ* Mulsant. Opusc.  
Entomol. 1856, p. 180.

Syn. *Ham. acuminatus*? Motschoulski. Etudes entom.  
1853, p. 79.

— *Ham. syriacus* R. et S. Cat. N° 595.

M. Mulsant ayant décrit cette espèce (*loco citato*) depuis la publication de notre catalogue, nous sommes forcés d'adopter le nom qu'il lui a imposé.

Nous croyons cependant que c'est la même espèce qu'a voulu décrire M. Motschoulski, dans ses études entomologiques (*loco citato*), sous le nom d'*acuminatus*.

Si nous ne nous trompons pas, cette espèce aurait alors un habitat très étendu et de latitudes très différentes, puis-

qu'on le trouverait en Crimée (Mulsant), sur les rives de la Caspienne (Motschoulski), et en Syrie, d'après nous. Nous en possédons un bel individu mâle, pris près de Smyrne, par M. Vesco.

231. PHYTOECIA JEZABEL R. et S. Cat. N° 612.

Long. 14 1/2 mill. (6 1/2 lin.), lat. humer. 4 1/2 mill. (2 lin.).  
Pl. I, fig. 5.

♂ . *Linearis, fusco picea, pilis griseis hirta, Phyt. Balcanica Küster vicina. Caput mediocre, cervino dense tomentosum, vertice subcanaliculatum; antennis corpore brevioribus; oculis mediocribus. Thorax subglobosus, medio capite paulò latior, latitudine tertia parte brevior, rugosus, breviter cervino tomentosus, maculis nonnullis, obscure rubris et in medio punctis duobus parvis lævibus ocelliformibus, transversim positis ornatus. Scutellum transversum, dense pallide luteo tomentosum. Elytra ad humeros thorace multo latiora, indè usque ad apicem attenuata, plus triplo longiora, apice oblique truncata, disco subdeplanata, subseriatim multi punctata. Subtus humeris basi anguste aurantiacis; pedibus piceis, femoribus anticis apice tibiisque ferrugineis, intermediis ante apicem tibiis que extus ante apicem eadem colore; geniculis fuscis; posterioribus ante apicem infra tibiisque basi quoque ferrugineis; abdominis segmento pœnultimo a latere, ultimo basi late aurantiacis. ♀ Caput thoraceque rubro maculatis; antennis brevibus; elytris latioribus parallelis; abdominis segmento ultimo basi triangulariter aurantiaco.*

♂ . Linéaire, d'un brun de poix hérissé de poils grisâtres.

Voisin de la *Phytocia* (1) *Balcanica* Küster (*Kafer Europae* XIII).

Tête moyenne couverte d'une tomentosité dense un peu jaunâtre; front aplati; vertex subcanaliculé, obscurément maculé de rouge à la base; yeux médiocres, très profondément échancrés, presque divisés; antennes n'atteignant pas l'extrémité des élytres. Corselet presque globuleux, un peu plus large que la tête dans son milieu, moins long que large, très arrondi sur les côtés, rugueux de points enfoncés qui se confondent et revêtu d'une légère tomentosité jaunâtre; il est très obscurément maculé de rouge et a dans son milieu deux points élevés, lisses, noirs, billants, semblables à des ocelles. Ecusson transverse, revêtu d'une tomentosité d'un blanc jaunâtre. Elytres beaucoup plus larges à leur base que le corselet, à épaules saillantes, allant de là en s'atténuant jusqu'à l'extrémité, qui est tronquée obliquement; elles ont plus de trois fois la longueur du corselet; leur disque est un peu aplati et couvert de points enfoncés sérialelement disposés; leur base latéro-inférieure est étroitement orangée. En dessous, le dernier segment abdominal est rouge avec l'extrémité noire, et offre de chaque côté de la base un point de même couleur; le pénultième a une tache rouge apicale de chaque côté; les pattes antérieures sont rouges avec la base des cuisses noirâtre; les intermédiaires sont d'un brun de poix avec un anneau près de l'extrémité des cuisses et la base des jambes rougeâtres, les postérieures d'un brun de poix avec la base des jambes rou-

(1) Je ne sais pourquoi on fait figurer cet insecte, dans les catalogues, comme appartenant au genre *Oberca* dont il n'a pas les caractères; il fait partie, certainement, du genre *Phytocia*. R.

gétaire : tous les tarses d'un brun noirâtre ; la femelle plus courte, plus renflée, a les élytres parallèles presque aussi larges à l'extrémité qu'à la base ; des taches rouges beaucoup plus sensibles envahissent toute la tête de manière à faire paraître cet organe comme étant rouge avec des taches noires ; ces taches sont de même beaucoup plus marquées et étendues sur le corselet. En dessous, le dernier segment de l'abdomen a une tache triangulaire rouge dans son milieu avec un point noir à la base.

Des environs de Jérusalem.

Elle n'est voisine de la *Phyt. Balcanica* que par sa forme et par les deux points lisses de son corselet, ses couleurs sont toutes différentes.

232. PHYTOECIA ORBICOLLIS R. et S. Cat. N° 613.

Long. 10 mill. (4 1/2 lin.), lat. 3 1/4 mill. (1 1/2 lin.).

*Linearis, picea, pilis fuscis parce hirta, Phyt. scutellata Fabricius vicina. Caput latum subrotundum, tomento griseo luteo dense vestitum, spatio longitudinale inter oculos subnudo ; oculis mediocribus ; antennis corpore brevioribus. Thorax transversus, subglobosus, medio capite paulò latior, latitudine tertia parte brevior, a latere valde rotundatus, subæneus, punctatus, utrinque dense griseo-luteo tomentosus, medio tomenti pallidiori linea longitudinali ornatus. Scutellum semi-circulare, transversum, tomento albido-luteo dense vestitum. Elytra basi thoracis medio vix latiora, indè usque ad apicem attenuata, thorace plus triplo longiora, subseriatim sat crebre punctata, tomento brevissimo dense vestita. Subtus dense griseo tomentosa.*

Linéaire, d'un brun de poix, hérissée partiellement de poils brunâtres. Voisine, par l'aspect, de la *Phyt. scutellata* Fabricius (Entom. syst. 11-317). Tête large, presque ronde; front aplati, densément revêtue d'une tomentosité d'un gris jaunâtre et hérissée de poils gris, avec un espace longitudinal presque nu entre les yeux, sur le vertex; yeux médiocres, profondément échancrés; antennes n'atteignant pas l'extrémité des élytres revêtues d'une tomentosité grisâtre très fine et très courte. Corselet transverse, presque globuleux, à peine plus large, dans son milieu, que la tête, un tiers moins long que large, très arrondi sur les côtés, d'un bronzé obscur, légèrement rugueux de points enfoncés, revêtu sur ses côtés d'une large touffe de tomentosité grisâtre assez longue et orné dans son milieu d'une ligne longitudinale formée d'une tomentosité d'un blanc jaunâtre; sa surface est de plus hérissée de quelques poils brunâtres. Ecusson semi-circulaire, transverse, revêtu d'une tomentosité d'un blanc jaunâtre. Elytres à peine plus larges à leur base que le corselet dans son milieu et allant en se rétrécissant de là à l'extrémité, qui est tronquée presque carrément, elles sont de plus de trois fois la longueur de cet organe, à disque un peu déprimé et criblées de points rangés presque en stries; elles sont densément revêtues d'une tomentosité grise, fine et très courte, et hérissées de pois bruns très courts, d'une teinte jaunâtre à la base du repli latéral. En dessous, le corps et les pattes sont entièrement revêtus de la même tomentosité que celle qui recouvre les élytres; elle est seulement un peu plus longue.

Des environs de Naplouse.

Au premier coup d'œil, cette espèce a quelque ressemblance avec le *Phyt. scutellata*, mais elle est plus large, sou

corselet plus globuleux, ses antennes plus longues et sa tomentosité plus longue et plus fournie. La femelle ne diffère du mâle que par ses élytres moins atténuées postérieurement.

233. PHYTOECIA HUMERALIS Waltl. Isis 1838, p. 471,  
N° 134.

Syn. *Phyt. humeralis* (Fischer?) R. et S. Cat. N° 177.

Notre espèce est identique à celle du docteur Waltl.

Elle a été rapportée des environs d'Athènes.

234. PHYTOECIA CROCEIPES R. et S. Cat. N° 617.

Syn. *Phyt. puncticollis* Mulsant. Opusc. Ent. 1852-175.

Var. Syn. *Phyt. manicata* R. et S. Cat. N° 618.

M. Mulsant ayant décrit cette espèce avant nous, nous eussions adopté le nom qu'il lui a imposé, si ce nom ne faisait double emploi avec celui que Falderman a appliqué à une espèce toute différente dans sa *Fauna transcaucasica* 11-291. La *Phytoecia manicata*, de notre catalogue n° 618, n'est qu'une variété de cette espèce à pattes intermédiaires et postérieures entièrement noires.

235. PHYTOECIA BETHSEBA R. et S. Cat. N° 615.

Long. 8-10 mill. (3-4  $\frac{2}{5}$  lin.), lat. 1  $\frac{3}{4}$ -2  $\frac{3}{4}$  mill.  
(2/3-1  $\frac{1}{4}$  lin.).

Pl. 1, fig. 6.

*Linearis, gracilis, subaureo viridis vel cyaneo viridis, nitida*  
3<sup>e</sup> Série, TOME VI. 2

*dula, albo villosula. Caput, subrotundum, crebre rugoso punctatum, canaliculatum; oculis sat magnis, profunde emarginatis, ferè divisis; palpis nigris; antennis elytrorum apicem attingentibus. Thorax cylindricus, capitis latitudine, longitudine parum latior, crebre punctatus. Scutellum transversum, apice rotundatum, crebre punctatum. Elytra basi thorace multo latiora, inde usque ad apicem attenuata, crebre punctata, interstitiis scoriaceis. Subtus crebre punctata, abdominis segmentis piceo marginatis.*

Linéaire, grêle, d'un vert un peu doré, quelquefois bleuâtre, légèrement brillant et hérissé de poils blancs peu serrés. Tête médiocre, presque arrondie, rugueuse de points enfoncés, gros et serrés, avec une strie longitudinale enfoncée dans son milieu; yeux assez gros, très profondément échancrés, presque divisés; antennes grêles atteignant, repliées, l'extrémité des élytres. Corselet cylindrique, de la largeur de la tête, un peu moins long que large, criblé, comme la tête, de points enfoncés qui le rendent rugueux. Ecusson transverse, arrondi, ponctué. Elytres près de moitié plus larges que le corselet à leur base, s'atténuant de là à l'extrémité, où elles sont presque arrondies, d'un peu plus de trois fois la longueur, de cet organe, criblées de points enfoncés plus gros que ceux de la tête et du corselet avec les intervalles coriacés. Dessous du corps entièrement rugueux de points enfoncés, le bord apical des segments abdominaux d'un brun de poix.

De la Palestine.

Cette jolie espèce a quelque analogie avec la *Phyt. rufimana* Fabricius; elle est comme elle d'un beau vert un peu doré et un peu brillant, mais elle est moins parallèle et ses pattes antérieures sont concolores.

## 236. AGAPANTHIA OSMANLIS R. et S. Cat. N° 622.

Long. 15 1/2 mill. (7 lin.), lat. 4 3/4 mill. (2 lin.).

Pl. I, fig. 7.

*Elongata, subvirescenti cyanea, haud nitida, pilis nigris sparse hirsuta. Caput mediocre, crebre punctatum, canaliculatum, tomento albido parce vestitum, linea albida utrinque longitudinali antè antennas; antennis corpore longioribus, nigro cœrulcis, articulo primo secundoque concoloribus, sequentibus infra nigro ciliatis alboque tomentosus, basi suprâ albicantibus. Thorax cylindricus, latitudine vix brevior, antice strangulatus, ultrâ medium rotundato ampliatus, capiteque paulo latior, crebre punctatus; linea media albo tomentosa longitudinali alteraque utrinque marginali ornatus. Scutellum transversum, apice rotundatum, punctulatum, dense albo tomentosum. Elytra thorace basi multo latiora, indè ad apicem subattenuata, basi valde punctata, apice coriacea, tomento albido parce vestita. Subtus pectore utrinque albo lineato; abdomine pedibusque cyaneo virescentibus sat dense albido tomentosus.*

Allongée, d'un bleu un peu verdâtre avec les élytres d'un bleu assez foncé, mat, hérissée de cils espacés noirâtres. Tête moyenne, à face légèrement convexe, criblée de points enfoncés avec un très petit espace lisse entre les antennes, canaliculée dans toute sa longueur, couverte d'une pubescence blanchâtre rare et ayant de chaque côté, en avant des yeux, une petite fascie longitudinale de la même pubescence beaucoup plus dense; antennes plus longues que le corps, le huitième article atteignant l'extrémité des élytres, d'une couleur bleue très foncée; leurs articles 3 à 12 en dessous, ciliés de poils noirâtres et couverts d'une pubescence blan-

châtre, en dessus garnis à leur base seulement de la même pubescence. Corcelet cylindrique, plus renflé au delà du milieu, où il dépasse un peu la largeur de la tête, à peine moins long que large, rétréci et comme étranglé un peu avant son extrémité antérieure, un peu moins rétréci en arrière; ses côtés s'arrondissant au delà du milieu; sa surface criblée de points enfoncés avec une fascie étroite longitudinale, et une latérale de chaque côté d'un duvet blanc serré. Ecusson transverse, arrondi, pointillé, revêtu d'une tomentosité blanchâtre très dense. Elytres beaucoup plus larges aux épaules que le corcelet et allant de là en s'atténuant à peine jusqu'à l'extrémité, qui est arrondie; elles ont plus de trois fois la longueur de cet organe; leur base est criblée de gros points enfoncés qui s'anastomosent et forment presque de petites rides transversales, cette ponctuation va en diminuant d'intensité jusqu'au milieu de leur longueur et de là se transforme en rugosités qui elles-mêmes vont en s'effaçant vers l'extrémité qui n'est plus que coriacée; elles sont couvertes d'une légère pubescence blanchâtre plus dense sur leur tranche. En dessous, la poitrine grossièrement ponctuée est ornée de chaque côté d'une fascie longitudinale de duvet blanchâtre; les segments abdominaux et les pattes beaucoup plus finement ponctués sont revêtus d'une tomentosité blanche plus serrée que sur les élytres.

De Constantinople.

Cette espèce a un peu l'aspect, pour la couleur, d'un très gros individu de l'*Agap. violacca* Fabricius, mais elle est d'une taille beaucoup plus grande et d'une forme moins cylindrique, qui la rapprochent de l'*Agap. penicillata* Geblér, dont ses couleurs l'éloignent beaucoup.

## 237. AGAPANTHIA LAIS R. et S.

Long. 13 1/2 mill. (6 lin.), lat. 4 mill. (1 3/4 lin.).

*Elongata, viridi cœrulea, nitida, pilis nigris parce hirsuta. Caput mediocre, crebre punctatum, canaliculatum, tomento griseo, utrinque ante antennis densiore, parce vestitum; antennis corpore longioribus, articulis duobus primis cyaneis nitidis; sequentibus atro cœruleis, obscuris, infra albo tomentosus nigroque ciliatis, supra angustissime basi albicantibus. Thorax cylindricus; ponè medium rotundato dilatatus capitique latitudine, longitudine vix latior; antice strangulatus, crebre punctatus, lineis tribus? albo tomentosus ornatus. Scutellum transversum albo tomentosum. Elytra thorace basi multo latiora, subparallela, valde rugoso punctata, vix albido tomentosa. Subtus pectore punctato, utrinque albido lineato, abdomine nitidiora, vix punctato, transversim vix cœlato, parce albo tomentoso; pedibus subpunctulatis albo-tomentosis.*

Allongée, d'un vert un peu bleuâtre et brillant, hérissée de cils espacés noirâtres, très voisine de l'*Agap. osmanlis*. Tête moyenne, à face légèrement convexe, criblée de points enfoncés avec un canal longitudinal dans toute sa longueur, peu couverte d'une pubescence grisâtre plus dense de chaque côté en avant des yeux; antennes plus longues que le corps, leur neuvième article atteignant l'extrémité des élytres, les deux premiers d'un bleu brillant, les suivants d'un bleu foncé mat, garnis en dessous d'une tomentosité blanche et de cils noirs et en dessus très étroitement blanchâtres à la base. Corselet cylindrique, plus renflé au delà du milieu et y égalant la largeur de la tête, à peine moins

long que large, rétréci et comme étranglé en avant, moins rétréci en arrière, criblé de points enfoncés et orné de trois bandes étroites longitudinales d'un duvet blanchâtre très peu marquées, surtout la médiane. Ecusson transverse, arrondi, pointillé, revêtu d'une tomentosité blanche et dense. Elytres beaucoup plus larges que le corselet aux épaules, presque parallèles, de plus de trois fois la longueur de cet organe et arrondies à l'extrémité; elles sont criblées de gros points enfoncés qui s'anastomosent et forment presque des petites rides transversales; cette ponctuation diminue à peine d'intensité de la base à l'extrémité, leur surface est à peine tomenteuse d'un duvet blanchâtre. En dessous, la poitrine ponctuée est ornée de chaque côté d'une bande latérale de duvet blanc; l'abdomen plus brillant, presque lisse, est finement ciselé transversalement et couvert d'une pubescence blanchâtre peu serrée; les pattes pointillées sont revêtues d'une pubescence plus dense également blanchâtre.

Du Péloponèse.

Cette espèce, très voisine de la précédente, avec laquelle on peut facilement la confondre, en diffère par sa couleur d'un vert bleuâtre *brillant*, la ponctuation de ses élytres presque égale sur toute la surface, son abdomen presque lisse et encore plus brillant, etc.

238. STRANGALIA SUTURATA R. et S. Cat. N° 627.

Long. 9 mill. (4 lin.), lat. ad humeros 2 1/2 mill.  
(1 1/6 lin.).

*Affinis St. septem-punctata* Fabricius. *Elongata, attenuata, nigra, nitidula, tomento fulvescente parce vestita; cupitis*

vertice abdomineque, apice excepto, rubris. Pedibus, elytrisque testaceis; his nigro maculatis. Caput mediocre, crebre punctatum, canaliculatum, inter antennis depressum, vertice macula transversa rubra; palpis ferrugineis apice fuscis; antennis brunneis. Thorax conicus, crebre punctatus, latitudine basali paulò longior, basi medio parum angulatus, utrinque arcuatus; angulis acutis. Scutellum triangulare, acutum, punctulatum. Elytra, ad basim, thoracis basi extremo latitudine et indè usque ad apicem attenuata, ferrugineo-testacea, punctata; punctis asperis; sutura, maculis tribus lateralibus apiceque nigris. Subtus pectore abdomineque punctulatis, illo rubro segmento apicale apice nigro; pedibus ferrugineo testaceis, posterioribus femoribus tibiisque apice nigrescentibus.

Voisine de *Str. septempunctata* Fabricius et *quinquesignata* Küster.

Allongée, atténuée, noire brillante, revêtue d'une tomentosité soyeuse d'un gris fauve, peu dense. Tête médiocre, criblée de points enfoncés, canaliculée dans toute sa longueur, déprimée entre les antennes avec une large tache rouge sur le vertex; bord antérieur de l'épistome d'un testacé fauve; labre brunâtre; palpes fauves avec le dernier article brunâtre; antennes atteignant aux trois quarts de la longueur des élytres, brunes avec le premier article d'un noir de poix; yeux très saillants, modérément échancrés. Corselet conique, un peu plus long que la largeur de sa base, ses côtés un peu sinués au milieu, sa base rebordée, un peu arrondie en lobe dans son milieu, assez profondément échancrée de chaque côté avec ses angles aigus sub-épineux; sa surface criblée de points enfoncés un peu aspères; sa villosité un peu plus dense et plus sensible en arrière. Ecusson en triangle allongé, aigu, finement

ponctué. Elytres à peine plus larges à leur base que la base du corselet et s'atténuant fortement, dans le mâle, des épaules à l'extrémité qui est obliquement tronquée ; elles n'ont pas tout à fait trois fois la longueur de cet organe, leur surface est criblée de points enfoncés, aspères, peu serrés, servant d'insertion à la villosité qui les garnit ; elles sont d'un testacé fauve avec la suture étroitement noire, ayant une dilatation de même couleur un peu au dessous de l'écusson, et on remarque sur chacune : 1° une fascie transverse, interrompue, tendante vers la dilatation suturale antérieure ; 2° une tache arrondie, latérale vers le milieu de la longueur ; 3° une fascie transverse reliant la suture au bord latéral ; 4° une tache apicale ; toutes ces taches et fascies noires. En dessous la tomentosité soyeuse est plus dense ; l'abdomen est rouge avec l'extrémité du segment apical noire ; les pattes sont fauves avec les cuisses postérieures brunes en dessous et à l'extrémité en dessus, l'extrémité des jambes intermédiaires et postérieures ainsi que tous les tarsi brunâtres. La femelle ne diffère du mâle que par une forme moins atténuée en arrière.

#### Du Péloponèse.

Cette espèce est très voisine des *Strang. septempunctata* Fabricius (Ent. syst. I, II, 346) et *quinquesignata* Küster (*Kafer Europas* VI, 94). Elle est un peu plus grande et en diffère par son corselet noir, la suture de ses élytres de même couleur et ses taches plus marquées ; il ne serait pas impossible que ces trois espèces ne fussent que des variétés d'une seule, la *septempunctata*. Nous possédons un individu de la *saturata* provenant de la Romélie.

CHRYSOMELII.

239. *CLYTHRA (LABIDOSTOMIS) HEBRÆA* Lacordaire.  
Monogr. p. 57.

Syn. *Cl. jota* R. et S. Cat. N° 632.

De Naplouse.

Nous n'avions pas reconnu d'abord notre espèce dans la description de l'*Hebræa* de M. Lacordaire, nous avons pu nous assurer depuis, de l'identité.

240. *CLYTHRA NOVEMPUNCTATA* Olivier.  
Entom. vi-852. Pl. 1-12.

Syn. *Cl. valerianæ* R. et S. Cat. N° 631.

Au premier coup d'œil ces deux espèces peuvent être confondues car elles se ressemblent extrêmement, nous avons commis cette erreur et nous nous hâtons de la réparer ; le *Cl. valerianæ* est une espèce beaucoup moins méridionale.

241. *CLYTHRA NIGROCINCTA* Lacordaire. Monog., p. 200.

Syn. *Cl. unifasciata* Ménétrics, Mém. de St-Petersb.

Série 6-v, partie II, p. 46.

Trouvée près de Jérusalem par Félicien de Saulcy.

242. **CLYTHRA (TITUBOEA) MACULICOLLIS** Brullé. Expédit.  
Scient. de Morée, 111-267.

Du Péloponèse.

M. Lacordaire a oublié de faire mention de cette espèce dans son excellente monographie des Clythrides. Nous croyons qu'elle fait passage de la *Titubœa sexpunctata* Olivier, à la *dispar* Lucas.

En passant nous croyons devoir signaler deux autres espèces de Grèce, décrites également par M. Brullé et omises par M. Lacordaire.

**CLYTHRA (LABIDOSTOMIS) CHALYBEICORNIS** Brullé.  
Loc. cit. 268.

et

**CLYTHRA (COPTOCEPHALA) TIBIALIS** Brullé. Loc. cit. 268.

A l'occasion de cette dernière espèce, nous ferons remarquer que ce nom de *tibialis* fait double emploi avec celui de la *Labidostomis tibialis* Lacordaire, monog. p. 36, que nous proposons en conséquence de nommer *Lab. Lacordairei*.

243. **CLYTHRA (COPTOCEPHALA) AZUREA** R. et S. Cat.  
N° 634.

Long. 4-5 mill. (1  $\frac{3}{4}$ -2  $\frac{1}{4}$  lin.), lat. 2  $\frac{1}{4}$ -3 mill.  
(1-1  $\frac{1}{3}$  lin.).

*Cl. chalybea* Germar vicina. Oblonga, brevis, cylindrica, viridis, cyanea vel viridi-cyanea, nitidula. ♂. Caput latum,

*deplanatum, punctato-rugosum, inæquale; oculis subglobosis, vix antice emarginatis; epistomo parum arcuato; antennis thorace brevioribus, depressis, nigro cœruleis, articulo secundo obscure rubro. Thorax transversus, amplus, capite dimidio latior, convexus, crebre fortiter punctatus, marginatus, a latere rotundatus, postice bisinuatus; angulis posticis valdè rôtundatis. Scutellum triangulare, basi depressum, apicè gibbosum, punctulatum. Elytra thorace multo angustiora, capitis latitudine, thorace plus dimidio longiora, creberrime fortius punctata; interstitiis scoriaceis. Subtus prothorace sat fortiter oblique striolato, pectore abdomineque obsolete cœlatis; pedibus griseo tomentosis, tibiis anticis arcuatis. ♀. Subovata; epistomo marginato; abdomine subtus nitidior, tibiis anticis rectis.*

Voisine de la *Cl. chalybœa*, Germar. Oblongue, courte, cylindrique, d'un vert clair, d'un vert bleuâtre ou entièrement d'un beau bleu indigo, brillante surtout sur le corselet.

♂. Tête large, déprimée, très fortement ponctuée, à points confluent en stries sub-longitudinales sur le front, moins fortement et à points écartés sur le vertex, une impression peu sensible de chaque côté de l'épistome et une autre plus ou moins effacée entre les yeux ; épistome tronqué presque carrément, où à peine arqué ; mandibules fortes, médiocrement allongées, brunes ; antennes aplaties, d'un bleu noirâtre avec le deuxième article rougeâtre ; yeux sub-globuleux, presque entiers où à peine échancrés en avant. Corselet convexe, transverse, très ample, moitié plus large que la tête, arrondi sur ses côtés, bisinué postérieurement, assez fortement marginé sur les côtés et en arrière, criblé de points enfoncés aussi gros que ceux de la tête, mais non confluent. Ecusson triangulaire, fortement déprimé à sa base, relevé

et sub-gibbeux à son extrémité, pointillé. Elytres moitié moins larges que le corselet, aussi large que la tête, un peu plus de moitié plus longue que le premier de ces organes, légèrement atténuées en arrière, criblées de points enfoncés plus serrés que ceux du corselet avec quelques rides sub-transversales et les intervalles coriacés. En dessous le prothorax est strié obliquement de chaque côté, la poitrine et l'abdomen très finement ciselés; les pattes garnies d'une tomentosité grisâtre, les antérieures beaucoup plus longues avec les jambes arquées. ♀ Plus ovale, son épistome échancré triangulairement dans son milieu, son abdomen en dessous plus brillant, ses jambes antérieures droites.

De Syrie.

Cette espèce se distingue des *chalybæa* et *unicolor* par sa ponctuation beaucoup plus forte, par son corselet beaucoup plus large que la tête; elle est plus grande que la *chalybæa* et un peu moins que l'*unicolor*; elle diffère encore de cette dernière ♂ par ses mandibules moins grandes et la non-échancrure de son épistome.

Il ne serait pas impossible que la femelle de cette espèce eut été décrite par M. Lacordaire (Mon. p. 291), sous le nom de *Gynandrophthalma viridana*; ce n'est qu'avec beaucoup de doute que j'é mets cette opinion, car la description du savant monographe ne s'applique pas rigoureusement, surtout pour la ponctuation régulière de la tête, à la femelle de mon *azurea*; la tête du mâle, large, aplatie, perpendiculaire, classe nettement cette espèce dans le groupe des *Coptocephala*.

## 244. CHRYSOMELA THALASSINA R. et S.

Long. 8 mill. (3 1/2 lin.), lat. 5 3/4 mill. (2 1/2 lin.).

*Quadrato-rotundata, metallico-viridis, nitidissima, subtus viridi-cyanea; femoribus medio rufis. Chr. hœmoptera Linné (Hottentota Fabr.) affinis. Caput mediocre, scoriaceum, laxè punctulatum, medio subcanaliculatum; antennis validis, violaceis, apice obscuris, articulis duobus primis rufescentibus, articulo tertio secundo dimidio longiore; palpis piceis, articulo ultimo cylindrico. Thorax capite ferè duplo latior, latitudine plus dimidio brevior, subconicus, antice angustior postice latior, punctulatus; utrinque basi foveola obsoleta impressus; lateribus incrassatis, sulco haud disco separatis. Scutellum triangulare, scoriaceum. Elytra ampla basi thorace paulò ultrà medium dimidio latiora, latitudine quinta parte longiora, laxè punctata; punctis minutissimis intermixtis; stria suturali apicem versus instructa. Subtus pectore utrinque punctato; abdomine vix distante punctulato; pedibus violaceis, femoribus antè apicem rubris, tibiis apicem versus griseo tomentosis.*

Voisine de la *Chrys. hœmoptera*, Linné (*Hottentota* Fabricius). Carrément arrondie, d'un vert métallique brillant en dessus, d'un bleu verdâtre brillant en dessous, les pattes violacées avec les cuisses rougeâtres. Tête médiocre, coriacée, avec quelques petits points enfoncés, espacés, et un canal longitudinal peu marqué dans son milieu; antennes assez fortes, violacées, plus obscures vers l'extrémité, leurs deux premiers articles rougeâtres, le troisième moitié plus long que le deuxième; palpes d'un brun de poix, leur dernier article cylindrique, tronqué. Corselet de près de deux fois

la largeur de la tête, moitié moins long que large, très atténué en avant, élargi en arrière, presque conique avec ses côtés, obliquement, presque droits; il est finement pointillé avec une ligne longitudinale presque lisse à peine visible dans son milieu, et une petite impression peu marquée de chaque côté de la base près des angles postérieurs, sa marge latérale est un peu épaissie mais non séparée du disque par un sillon ou une impression quelconque. Ecusson triangulaire, coriacé. Elytres renflées, convexes, un peu plus larges que le corselet, à leur base, de moitié plus larges dans leur milieu, un cinquième plus longues que larges, à ponctuation espacée, bien marquée et irrégulière, entremêlée de points plus petits et de quelques rides irrégulières, la strie suturale effacée de la base jusqu'au delà du milieu n'est sensible qu'au quart postérieur. En dessous le prothorax est lisse, la poitrine ponctuée seulement sur ses côtés, l'abdomen coriacé a quelques très petits points espacés; les pattes violacées ont leurs cuisses rouges de la base jusqu'un peu avant l'extrémité, les jambes sont tomenteuses vers l'extrémité.

De Damas; trouvée par M. de Saulcy fils, à son second voyage.

Indépendamment de sa couleur générale et de ses cuisses rouges, cette espèce diffère encore de *Phæmoptera* par la ponctuation vague et non sériale de ses élytres.

245. *CHRYSOMELA CUPREOPUNCTATA* R. et S. Cat. N° 637.

Long. 7 1/2-9 mill. (3 1/3-4 lin.), lat. 5 1/2-6 mill.  
(2 2/5-2 3/4 lin.).

*Rotundato-ovalis, viridi-ænea vel ænea vel æneo cyanea,*

*nitida*, subtus cyanescens, punctis cupreis in elytris vage impressis. Affinis Chr. Orientali Olivier. Caput mediocre, sublœvigatum, punctis sublente vix perspicuis vage impressum, obsolete canaliculatum; epistomo magis punctato; antennis fusco piccis, articulo tertio secundo paulo longiore; palpis piccis articulo ultimo truncato, subcylindrico. Thorax capite ferè duplo latior, latitudine plus dimidio brevior, antice angustior, basi latior, vage punctulatus; lateribus incrassatis, basi sulco brevi disco separatis. Scutellum triangulare, vix punctatum. Elytra ampla, convexa, basi thorace paulò ultrà medium dimidio latiora, quinta parte longiora, punctis cupreis valdè distantibus impressa; interstitiis obsolete distante punctulatis; stria suturali postica.

Voisine de la *Chrys. orientalis*, Olivier. (Entomol. v. 512). Ovale arrondie d'un vert bronzé, d'un bronzé pur ou d'un bleu bronzé un peu brillant en dessus, toujours d'un bleu d'acier en dessous; élytres avec de gros points écartés cuivreux. Tête moyenne, presque lisse ou à points enfoncés très petits à peine visibles à la loupe, avec un petit sillon longitudinal dans son milieu; épistome plus fortement ponctué; antennes assez fortes, d'un brun de poix, leur troisième article un peu plus long que le deuxième; palpes d'un noir de poix à dernier article tronqué, très peu dilaté à l'extrémité, sub-cylindrique. Corselet de près de deux fois la largeur de la tête, plus de moitié moins long que large, atténué en avant, élargi en arrière avec ses côtés très peu arrondis, finement et vaguement ponctué sur sa surface avec un espace longitudinal, lisse peu sensible dans son milieu; ses côtés épaissis en bourrelets séparés du disque par un petit sillon basilaire très court et quelques points enfoncés de là au bord antérieur; il y a en outre un groupe de points

enfoncés assez gros près de l'angle antérieur. Ecusson triangulaire à peine ponctué dans le mâle, lisse dans la femelle. Elytres renflées, convexes, un peu plus larges que le corselet à leur base, moitié plus larges un peu au delà du milieu ou est leur plus grande largeur, d'un cinquième plus longues que larges, leur surface ornée de points enfoncés d'un rouge cuivreux, assez gros, très espacés et rangés presque en séries interrompues, les intervalles lisses avec des points beaucoup plus petits, à peine visibles, non cuivreux et très écartés ; la strie suturale n'existe qu'à la déclivité des élytres. En dessous, le prothorax est lisse, la poitrine a quelques points écartés ; l'abdomen est lisse avec quelques points écartés sur sa base.

De Syrie.

Trouvée en abondance à Beyrouth et à Damas, cette espèce voisine de l'*Orientalis*, Oliv.; en diffère par sa forme plus courte, sa couleur plus bronzée et les points cuivreux écartés de ses élytres ; par ce dernier caractère, elle se rapproche de la *Chrys. regalis*, Olivier. (Entom. v. 538). et surtout de la variété sicilienne verte à points cuivreux (1).

#### 246. CHRYSOMELA ÆGYPTIACA Olivier.

Entom. v-528. Pl. vi-88.

Cette espèce a été trouvée aux bords de la mer Morte.

(1) Nous apprenons trop tard que notre espèce est la même qui figure au Catalogue de Dejean sous les noms inédits de *Patruelis* Dejean, *formosa* Falderman. Nous nous serions fait un devoir de la décrire sous le nom que lui a appliqué notre illustre maître, si nous l'avions connu à temps.

## 247. CHRYSOMELA ANGELICA R. et S.

Long. 6 1/2 mill. (3 lin.), lat. 4 mill. (1 3/4 lin.).

Pl. I, fig. 8.

*Chrys. fastuosæ* Fab., affinis, viridi-cyanea, aureo variegata, nitidissima. Caput latum, lævigatum, punctis nonnullis minutissimis instructum, subcanaliculatum, auro cyaneoque variegatum; antennis sat longis, nigro piceis, articulis tribus basalibus viridi-cæneis; palpis piceis articulo ultimo securiformi. Thorax capite vix duplo latior, latitudine dimidio brevior, antice parum angustatus, sat profunde emarginatus angulis subacutis, postice latior angulis acutis; lateribus haud incrassatis; disco punctulato, viridi nitente, antice maculis aureis nitentibus ornato. Scutellum apice rotundatum, lævigatum, politum. Elytra basi thorace vix medio dimidio latiora, latitudine quinta parte longiora, distante punctulata, aurata; sutura vittaque longitudinali mediana cœruleis.

Voisine de la *Chr. fastuosa*, Fabricius, d'un vert bleuâtre, métallique, varié d'un rouge doré, très brillant. Tête large d'un vert doré, lisse avec quelques points espacés très petits, obsolètement canaliculée dans son milieu; épistome pointillé, d'un vert métallique; lèvre bleu, palpes d'un noir de poix à dernier article sécuriforme; antennes atteignant en longueur le tiers antérieur des élytres, d'un noir de poix plus obscur vers l'extrémité, avec les trois premiers articles d'un vert bronzé, le troisième plus de moitié plus long que le deuxième. Corselet d'un peu moins que deux fois la largeur de la tête, moitié moins long que large, un peu rétréci

en avant où il est largement échancré avec ses angles un peu aigus, un peu élargi en arrière avec ses angles aigus ; ses côtés un peu arrondis ; sa base arrondie au milieu et sinuée de chaque côté ; sa surface pointillée plus fortement à la base et sur les côtés, d'un vert métallique à la base et dans son milieu et d'un rouge doré éclatant dans sa moitié antérieure ; ses bords latéraux non renflés en bourrelets. Ecusson semi-ovalaire, lisse, poli, d'un bleu miroitant. Elytres un peu plus larges que le corselet à leur base, moitié plus larges dans leur milieu, un cinquième plus longues que larges, pointillées à points épars, d'un rouge doré éclatant, avec la suture et une large bande longitudinale d'un bleu métallique dans leur milieu. En dessous le prothorax est coriacé ; les côtés de la poitrine ponctués et son milieu doré ; les segments abdominaux coriacés, bleuâtres à leur base ; les cuisses dorées.

#### De Damas.

Cette charmante espèce diffère de la *Chr. fastuosa*, Scopoli (Ent. Carn. p. 74, n° 232) par ses segments beaucoup plus lisses, son corselet plus élargi en arrière avec ses côtés arrondis, ses antennes vertes à la base, etc.

#### 248. CHRYSOMELA ÆNEIPENNIS R. et S.

Long. 8 1/4 mill. (3 3/4 lin.), lat. 5 1/4 mill. (2 1/3 lin.).

*Oblonga, depressa, cœrulea, nitidula; elytris æneis. Forma ferè Linæ tremulæ at Chrysomela. Caput latum convexiusculum, lævigatum, punctis minutissimis sparsum; ore piceo; antennis fuscis apice piceis. Thorax, capite dimidio latior, latitudine dimidio brevior; antice parum attenuatus late*

*emarginatus, angulis subacutis, medium versùs paulò latior, postice haud angustatus nec dilatatus, basi medio parum rotundatus, utrinque sinuatus angulis rectis; disco distante punctato; lateribus valde incrassatis, sulco profundo disco separatis. Scutellum triangulare, lævigatum. Elytra ænea, ad humeros thorace dimidio latiora, ponè medium vix dilatata, subparallela, latitudine quarta parte longiora, punctis sat grossis in seriebus quinque geminatis impressa, prima juxta scutellari interrupta; interstitiis punctulatis.*

Oblongue, presque en carré long, déprimée, d'un bleu d'acier foncé brillant avec les élytres bronzées. De la forme de la *Lina tremulæ*. Tête large, un peu convexe, lisse avec quelques très petits points épars et trois petites impressions placées transversalement entre les yeux; organes de la bouche d'un brun de poix; antennes d'un brun plus clair avec l'extrémité obscure, leur troisième article moitié plus long que le deuxième. Corselet à peine moitié plus large que la tête, moitié moins long que large, très peu rétréci en avant où il est largement échancré avec ses angles un peu aigus, ses côtés à peine arrondis, un peu dilatés vers le milieu; sa base nullement atténuée ni élargie; elle a son milieu un peu arrondi, elle est un peu sinuée de chaque côté, et ses angles sont droits; le disque est lâchement ponctué, avec ses bords latéraux renflés en bourrelets ponctué et séparés du disque par un sillon profond; le bord postérieur marginé. Ecusson triangulaire lisse. Elytres bronzées, moitié plus larges aux épaules que le corselet; peu élargies au delà du milieu, presque parallèles, elles ont chacune cinq séries longitudinales géminées de points enfoncés dont la première juxtasuturale est interrompue un peu avant le milieu; les inter-

valles sont pointillés ; tous ces points vont en s'effaçant un peu de la base à l'extrémité ; le dessous du corps est d'un bleu brillant avec les pattes violacées.

De Damas.

Nous avons été fort embarrassés pour le classement de cette espèce que nous étions disposés, vu sa forme, à placer dans le sous-genre *Lina*, où dans les *Oreina*, mais les lignes géminées de points qu'offrent ses élytres ne nous ont pas permis d'hésiter à la conserver dans le genre *Chrysomela* proprement dit, ce caractère ne se retrouvant dans aucune des espèces des deux sous-genres.

249. *CHRYSOMELA* (*ENTOMOSCELIS*) *BERYTENSIS* R. et S.  
Cat. N° 639.

Long. 6 1/4-8 mill. (2 3/4-3 3/5 lin.), lat. 4-4 3/4 mill.  
(1 3/4-2 lin.).

*Affinis certè Entom. adonidis* Fab. et difficile distinguenda. *Brevior, oblonga, testacea, nigro maculata et vittata, nitidula. Caput latum, vage punctatum puncto verticali nigro; epistomo punctulato apice nigro; ore nigro piceo; antennis nigro piceis, basi fuscis, articulo tertio secundo vix dimidio longiore. Thorax capite vix duplò latior, latitudine dimidio brevior, antice vix emarginatus; angulis obtusis et rotundatis, lateribus parum rotundatus, medio vix ampliatus, basi medio paulò rotundatus utrinque sinuatus, angulis obtusis, disco medio nigro vittato; vitta antice posticeque attenuata; punctoque nigro marginali utrinque ante medium. Scutellum nigrum triangulariter rotundatum, lævigatum, punctis nonnullis distantibus impressum. Elytra basi thoracis fere latitudine*

*ultrà medium dimidio latiora, crebre punctulata, sutura, basi interrupta, vittaque longitudinali discoïdea nigris. Subtus pectore abdomineque nigris.*

Très voisine et difficile à distinguer de l'*Entom. adonidis*, Fabricius, plus courte, oblongue, testacée, tachée et rayée de noir. Tête large vaguement et finement ponctuée, un point noir triangulaire sur le vertex ; épistome pointillé, noir au bord antérieur ; organes de la bouche d'un noir de poix ; antennes d'un noir de poix, d'un brun clair à la base, leur troisième article à peine moitié plus long que le deuxième. Corselet, au plus, de deux fois la largeur de la tête, moitié moins long que large, un peu atténué et à peine échancré en avant avec ses angles obtus arrondis, peu arrondi sur ses côtés, à peine élargi vers son milieu, non rétréci en arrière ; sa base un peu arrondie au milieu, sinuée de chaque côté avec ses angles obtus ; sa surface vaguement et finement ponctuée, ornée dans son milieu d'une fascie longitudinale noire, atténuée à ses deux extrémités et d'un point submarginal de même couleur un peu avant le milieu. Ecusson noir en triangle arrondi, lisse avec quelques points enfoncés, espacés. Elytres un peu plus larges que le corselet à leur base, se dilatant un peu aux épaules et, de là, jusqu'au delà du milieu ou elles sont de moitié plus larges que cet organe ; leur surface est criblée de petits points enfoncés, la suture commence à être noire un peu au-dessous de l'écusson et se continue de cette couleur jusqu'à l'extrémité, et chaque élytre est ornée dans son milieu d'une fascie longitudinale noire plus ou moins large et quelquefois même d'un simple trait noir, en dessous, le milieu du prothorax est brunâtre, la poitrine, l'abdomen et les pattes noirs.

Des environs de Beyrouth.

Au premier coup d'œil, cette espèce peut être confondue avec l'*Entomoscelis adonidis*, Fabricius. (Spec. Insect. 1-117), mais elle s'en distingue par une forme plus courte, plus renflée ; par les angles antérieurs obtus et arrondis de son corselet et par la fascie médiane noire du même organe, toujours atténuée postérieurement avant d'atteindre la base.

250. CHRYSOMELA (HELODES) SUTURELLA R. et S.

Cat. N° 640.

Long. 4 1/3 mill. (1 5/6 lin.), lat. 2 mill. (7/8 lin.).

Pl. 1, fig. 9.

*Oblonga, angusta, viridi œnea nitida; pedibus testaceis; thorace testaceo medio œneo-vittato; elytris testaceis, sutura œnea. Caput mediocre, crebre punctatum; epistomo apice, labro mandibulisque testaceis; palpis fuscis; antennis obscure œneis basi testaceis. Thorax transversus, antice posticeque œqualiter parum angustatus, antè medium latior; lateribus parum rotundatis, angulis posticis subrectis; disco crebre punctato. Scutellum œneum, transversim triangulare, punctulatum. Elytra basi thorace paulo latiora, duplò et dimidio longiora, parallela, apice conjunctim rotundata, striato punctata; interstitiis scoriaceis; vitta suturali œnea apicem versus angustata et interrupta. Subtus crebre punctata; abdominis segmentis anguste testaceo marginalis, apicale toto testaceo.*

Oblongue, étroite, brillante, d'un vert bronzé, les pattes testacées, le corselet testacé avec une fascie bronzée longitudinale dans son milieu, les élytres testacées avec une bande suturale bronzée. Tête criblée de gros points en-

foncés qui la rendent rugueuse; extrémité de l'épistome, labre et mandibules testacés; palpes bruns; antennes atteignant à peine en longueur la base du corselet, d'un bronzé obscur avec les quatre premiers articles testacés. Corselet transverse, tronqué presque carrément à ses deux extrémités; ses côtés un peu arrondis avec sa plus grande largeur un peu avant le milieu; presque également rétréci en avant et en arrière avec ses angles antérieurs obtus et les postérieurs droits et un peu saillants; son disque criblé de gros points enfoncés, sa fascie médiane bronzée, un peu atténuée en avant et n'occupant au plus que le tiers de sa surface. Ecusson bronzé, en triangle transversal, pointillé. Elytres très peu plus larges à leur base que la plus grande largeur du corselet, et de deux fois et demie sa longueur, parallèles, arrondies à l'extrémité, ayant onze stries de points enfoncés, dont la première se confond avec la deuxième un peu avant le milieu et dont les intervalles sont très finement pointillés ou coriacés; leur fascie suturale bronzée va en diminuant de largeur de la base aux trois quarts de la longueur des élytres, où elle disparaît. En dessous, les flancs du prothorax sont testacés ainsi que le segment apical de l'abdomen, qui a de plus une tache obscure dans son milieu, les autres segments sont très étroitement testacés à leur bord apical.

De Beyrouth.

Cette espèce est très voisine de la *Helodes phellandrii* Linné, elle en diffère par sa taille plus petite; son corselet plus court, plus arrondi sur ses côtés avec sa fascie bronzée plus étroite et sa ponctuation plus dense; ses élytres sans fascie discoïdale et à intervalles coriacés; ses pattes testacées, etc.

251. ADIMONIA ORIENTALIS. Osculati. *Coleot. racc.* 72-8.Syn. *Ad. intricata* R. et S. Cat. N° 642.

Nous n'avons pas le moindre doute sur cette synonymie. Cette espèce varie quant à la saillie plus ou moins grande des quatre côtes principales que portent ses élytres; *M. Osculati* les décrit comme étant très peu marquées dans l'individu qui lui a servi de type; nous en avons de semblables avec d'autres, où les côtes sont très saillantes; les côtés du corselet sont fortement sinués un peu avant la base, dont les angles sont un peu arrondis; les angles antérieurs, au contraire, sont aigus et saillants.

Dans toute la Syrie et même aux environs de Constantinople.

## 252. ADIMONIA GIBBOSA R. et S. Cat. N° 643.

Long. 11 mill. (5 lin.), lat. 6 1/2 mill. (2 5/6 lin.).

*Affinis Ad. tanaceti at duplò major et aliter diversa. Subovata, nigra, subnitida. Caput subrotundum, punctis grossis cariosum; epistomo reflexo, incrassato; antennis validis thoracis basi superantibus. Thorax transversus, capite dimidio latior, antice parum attenuatus, late emarginatus; angulis subacutis, prominulis; basi sinuatus; angulis obtusis; a latere sinuatus, paulo infra medium excisus; disco punctis grossis carioso, medio late subcanaliculato. Scutellum subquadratum, punctatum, medio impressum. Elytra valdè convexa, basi thorace latiora, ponè medium ampliora, plus quadruplo longiora, margine reflexa; quadri costata; costis tertia et quarta obsoletis; interstitiis crebre grosse-punctatis. Subtus pectore abdomineque cicelatis.*

Voisine de l'*Adim. tanaceti* Linné, mais du double plus grande et bien distincte. Presque ovale, noire, peu brillante. Tête assez large, presque ronde, rongée de points enfoncés, larges et profonds, et canaliculée dans son milieu; l'épistome renflé, réfléchi, avec un angle rentrant dans son milieu; antennes dépassant en longueur la base du corselet, assez épaisses, à sixième article notablement plus court que le cinquième, les septième à dixième presque transverses; yeux ovales, assez saillants. Corselet transverse, moitié plus large que la tête, moitié moins long que large, un peu rétréci en avant, où il est largement échancré avec ses angles un peu aigus et saillants, sinué en arrière avec ses angles obtus, sinué sur les côtés, qui sont réfléchis et portent une échancrure un peu au delà du milieu; sa surface est rongée de gros points enfoncés qui se réunissent, et est creusée d'un canal longitudinal très large et très peu profond de chaque côté duquel il y a un large enfoncement peu marqué. Ecusson presque carré, à sommet un peu arrondi, ponctué avec une impression médiane. Elytres très convexes, un peu plus larges que le corselet à leur base et moitié plus larges au delà du milieu de leur longueur, qui égale quatre fois celle de cet organe; elles ont chacune quatre côtes longitudinales, dont les deux externes peu sensibles, et les intervalles sont criblés de gros points enfoncés dont les bords forment une sorte de réseau; leur marge externe est réfléchie. En dessous, la poitrine et l'abdomen sont assez finement ciselés; les flancs du prothorax sont brillants, presque lisses avec quelques points enfoncés.

Du Péloponèse.

Cette espèce a la forme de l'*Adim. tanaceti*, mais elle est

beaucoup plus grosse ; ses élytres sont beaucoup plus convexes, leurs côtes plus entières, plus saillantes et leur ponctuation beaucoup plus forte ; les proportions relatives de longueur des cinquième et sixième articles des antennes séparent ces deux espèces d'une manière bien tranchée.

253. *GALLERUCA ELONGATA* Brullé. Expéd. Scient. de Morée, 111-271, pl. XLIV-10.

Syn. *Gall. carinata* Falderm. Fauna Transc. 1837, 11-329.

— *Gall. sublineata* Lucas. Expl. de l'Algérie, 1846. Entomol., p. 542, pl. 44-8.

— *Gall. costalis* Mulsant. Opuscules Entomol., 1852, 1, p. 176.

Du Péloponèse.

Cette espèce, qui se rencontre dans le midi de la France, l'Italie, la Sicile, la Grèce, l'Immerétie, l'Asie-Mineure, la Syrie, l'Egypte et l'Algérie, a, comme on le voit, été décrite quatre fois, sous quatre noms différents ; elle portait, dans le catalogue Dejean, le nom de *Gall. sublineata*, adopté par M. Lucas.

253. *AGELASTICA DILATIVENTRIS* R. et S. Cat. N° 644.

Long. 3-4 mill. (1  $\frac{1}{3}$ -1  $\frac{3}{4}$  lin.), lat. 1  $\frac{3}{4}$ -2  $\frac{1}{2}$  mill. (3/4-1  $\frac{1}{6}$  lin.).

*Oblonga, nigro cœrulea, nitida. Caput subtriangulare, subrugosum, medio bituberculatum, inter antennas carinatum ;*

*antennis piceis, dimidio corporis longioribus; articulo secundo tertio brevior. Thorax subquadratus, antice capite vix latior postice parum attenuatus, lævigatus. Scutellum triangulare, læve. Elytra basi thorace paulo latiora, apice oblique trunculata et valde ampliora, abdomen involventia, duplo longiora, subtiliter distante punctata. Subtus abdomine sublævigato; pedibus tomentosis; femoribus validis ♂. Abdomine valde dilatato, elytris superante, femoribus gracilioribus ♀.*

Oblongue, d'un noir bleuâtre brillant. Tête presque triangulaire, très large à la base, légèrement rugueuse, avec deux petits tubercules géminés dans son milieu et une petite élévation longitudinale entre les antennes; yeux arrondis, peu convexes; antennes d'un brun de poix, grêles, dépassant en longueur la moitié du corps, à troisième article moitié plus long que le deuxième. Corselet de la largeur de la tête ou à peine plus large en avant, un peu rétréci en arrière, un peu moins long que large; ses côtés très peu arrondis; ses angles obtus; sa surface lisse ou à peine ponctuée sous un fort grossissement. Ecusson triangulaire, lisse. Elytres très peu plus larges que le corselet à leur base et de deux fois sa longueur, très dilatées vers l'extrémité et embrassant largement l'abdomen, obliquement tronquées à l'extrémité; leur surface ponctuée à points écartés. En dessous, la poitrine et l'abdomen sont presque lisses; les pattes avec une légère tomentosité grisâtre; les cuisses assez robustes. ♂.

♀. Abdomen extrêmement dilaté, dépassant de beaucoup les élytres, comme dans les *Meloe*. Elytres cessant d'être embrassantes; cuisses plus minces.

Des environs de Beyrouth et de Caramanie.

C'est avec doute que nous avons placé cette espèce dans

le genre *Agelastica* (Chevrolat), tel que l'a caractérisé M. Redtenbacher ; ses ongles simples l'en éloignent. Il serait peut-être nécessaire d'en faire le type d'une coupe générique nouvelle qui se caractériserait par le troisième article de ses antennes moitié plus long que le deuxième, et par le renflement extraordinaire de l'abdomen des femelles qui rappelle les *Meloe* et l'*Adimonia brevipennis*.

#### 254. MONOLEPTA LEPIDA R. et S.

Long. 5 mill. (2 1/6 lin.), lat. 2 3/4 mill. (1 1/4 lin.).

Pl. I, fig. 10.

*Affinis Mon. pauperata* (Dejean) Erichson (*Fauna von angola*, p. 265). *Rubro testacea, nitida; elytris pallidioribus, basi nigris, fascia ante apicem nigra. Caput subrotundum, læve; oculis subrotundis prominulis; antennis dimidii corporis longitudine, testaceis; articulis duobus primis nitidis. Thorax transversus, capite paulo latior, latitudine tertia parte brevior, antice vix recte truncatus, postice parum rotundatus; lateribus rectis; angulis anticis subacutis, posticis obtusis; disco parum convexo, a latere posticeque marginato, punctulato. Scutellum triangulare, læve. Elytra basi, thorace multo latiora, pone medium ampliora, triplo longiora, punctulata, testacea, fascia basali alteraque ponè medium obliquata, nigris. Subtus abdomine rare griseo tomentoso; tibiis tarsisque testaceis.*

Voisine de la *Monolepta pauperata* (Dejean) Erichson. Brillante, d'un rouge testacé, élytres d'un testacé plus pâle avec deux fascies transversales noires, la première basilaire, la seconde au delà du milieu. Tête presque

ronde, lisse, avec une petite impression entre les yeux et une petite élévation longitudinale peu sensible entre les antennes; yeux latéraux, arrondis, très saillants, noirs; antennes atteignant en longueur la moitié de celle de tout le corps, testacées, tomenteuses, avec les deux premiers articles glabres, brillants, un peu rougeâtres; les deuxième et troisième subégaux et ne dépassant pas, réunis, la longueur du quatrième; labre et mandibules testacés, palpes obscurs. Corselet transverse, un peu plus large que la tête, un tiers moins long que large, tronqué presque droit en avant, un peu arrondi en arrière avec les côtés droits, les angles antérieurs subaigus, les postérieurs obtus; le disque un peu convexe, rebordé en arrière et sur les côtés, finement pointillé avec une petite impression sur chaque angle antérieur. Ecusson triangulaire, lisse. Elytres moitié plus larges que le corselet à leur base, de deux fois et plus sa largeur au delà du milieu et de trois fois sa longueur; elles sont d'un testacé pâle, finement pointillées avec deux fascies noires transversales; la première couvrant la base et descendant anguleusement sur les côtés jusqu'un peu au delà de l'insertion des pattes intermédiaires; la deuxième au delà du milieu, arquée, à peine interrompue par la suture et ne touchant pas au bord latéral. En dessous, l'abdomen et les pattes sont légèrement tomenteux, les cuisses d'un testacé rougeâtre comme la poitrine et l'abdomen, les jambes et les tarsi d'un testacé plus pâle, les crochets dilatés de la base jusqu'au milieu de leur longueur, s'y rétrécissant brusquement en y formant une petite dent.

Des bords du Jourdain.

M. Azambre, à qui je dois un bel individu de cette espèce,

l'a retrouvée dans la même localité, où elle volait en plein midi, à toute l'ardeur du soleil, des tiges de roseaux aux tiges de Tamarix.

Cette espèce appartient bien au genre *Monolepta*, tel que l'avait conçu M. Chevrolat, et que l'a caractérisé Erichson. *Arch. fur Naturgesch* (1843), p. 265 (1).

L'insecte que j'avais rapporté à ce genre et qui m'avait même servi de type pour le caractériser de nouveau (*Voyage en Abyssinie*, de Ferret et Galinier, III, p. 403), dans l'ignorance où j'étais de la note précitée d'Erichson, pourrait même ne pas lui appartenir, ses ongles étant simples.

255. HALTICA (PHYLLOTRETA Chevrolat) CORRUGATA  
R. et S. Cat. N° 647.

Long. 2 mill. (5/6 lin.), lat. 3/4 mill. (1/3 lin.).

*Oblonga, aenea, nitida. Caput subtriangulare, scoriaceum; inter oculos grosse distante-punctatum et antice brevi-sulcatum, inter antennas elevatum; oculis rotundatis, prominulis, nigris; antennis corporis longitudine paulò brevioribus, ferrugineis, apice obscuris validioribusque. Thorax transversus, capite vix in medio latior, antice ferè rectè truncatus, postice subrotundatus; lateribus parum rotundatis; disco crebre punctato. Scutellum transversum, apice rotundatum, punctulatum. Elytra thorace dimidio latiora, ferè triplo longiora, subparallela, apice singulatim rotundata, crebre punctata. Subtus pectore, abdomine femoribusque punctatis, aeneis; tibiis tarsisque ferrugineis.*

(1) C'est à tort, par conséquent, que la création de ce genre m'est attribuée dans le Catalogue de Stettin.

Oblongue, d'un brun bronzé, brillante. Tête presque triangulaire, coriacée avec de très gros points enfoncés espacés entre les yeux, et en avant de ces points un petit sillon longitudinal, l'intervalle entre les antennes est un peu élevé; les yeux arrondis, saillants, noirs; les antennes un peu moins longues que le corps, ferrugineuses, un peu renflées et obscures vers l'extrémité. Corselet transverse, à peine plus large dans son milieu que la tête, un quart moins long que large, tronqué presque carrément en avant et légèrement arrondi en arrière; ses côtés régulièrement peu arrondis, rétrécis également antérieurement et postérieurement; ses angles obtus; son disque criblé de petits points enfoncés. Ecusson très petit, transverse, arrondi au sommet, pointillé. Elytres moitié plus larges que le corselet à leur base et de près de trois fois sa longueur, presque parallèles ou à peine dilatées dans leur milieu, séparément arrondies à l'extrémité, criblées de petits points enfoncés. En dessous, la poitrine, l'abdomen et les cuisses sont bronzés, criblés de points enfoncés; les jambes et les tarses ferrugineux.

De Beyrouth.

Cette espèce est voisine de l'*Haltica procera* Redtenb. (*ærea* Dej.); elle en diffère par sa taille plus petite, sa ponctuation plus forte et plus distincte, ses antennes d'un testacé roussâtre, etc.

256. HALTICA (PHYLLOTRETA *Chevrolat*) CORYNTHIA  
R. et S. Cat. N° 648.

Long. 2 mill. (5/6 lin.), lat. 5/6 mill. (3/8 lin.).

*Oblonga, ænea nitida. Caput subtriangulare, scoriaceum,*

*sublœve, inter oculos brevi-sulcatum; oculis rotundatis, prominulis, nigris; antennis corporis longitudine paulò brevioribus, ferrugineis, apice obscuris. Thorax transversus, subcylindricus, antice parum attenuatus, subrectè truncatus, postice paulò rotundatus; lateribus parum rotundatis; disco crebre grosse punctato. Scutellum transversum, apice rotundatum, subpunctatum. Elytra thorace dimidio latiora, duplo et dimidio plus longiora, ponè medium ampliora, apice conjunctim rotundata, convexa, crebre grosse-punctata. Subtus œnea, punctata pedibus testaceo ferrugineis; femoribus basi œneis.*

Oblongue, d'un bronzé cuivreux brillant. Tête presque triangulaire, coriacéc, presque lisse avec un petit sillon longitudinal très court entre les yeux et une petite élévation entre les antennes; les yeux arrondis, saillants, noirs; les antennes un peu moins longues que le corps, ferrugineuses, obscures et à peine renflées vers l'extrémité. Corselet transverse, subcylindrique, à peine de la largeur de la tête en avant, où il est atténué, et un peu plus large qu'elle en arrière, un quart moins long que large, faiblement arrondi sur ses côtés, tronqué presque carrément antérieurement et un peu arrondi postérieurement avec ses angles obtus; son disque criblé de gros points enfoncés. Ecusson transverse, arrondi au sommet, pointillé. Elytres moitié plus larges que le corselet à leur base, un peu dilatées au delà du milieu et d'un peu plus que deux fois et demie sa longueur, conjointement arrondies à l'extrémité, convexes, criblées de gros points enfoncés. Le dessous est bronzé et pointillé; les pattes sont d'un testacé ferrugineux avec les cuisses bronzées à leur base, les postérieures plus largement.

D'Athènes.

Cette espèce, voisine de la précédente, en diffère par sa

forme plus courte et plus convexe, sa couleur, d'un bronzé cuivreux, sa tête sans gros points enfoncés entre et au-dessus des yeux, son corselet et ses élytres à ponctuation beaucoup plus forte, etc.

257. *HALTICA* (*LONGITARSUS* Latreille, *TEINODACTYLA* Chevrolat) *SIGNATA* R. et S. Cat. N° 650.

Long. 1 3/4 mill (3/4 lin.), lat. 1 1/4 mill. (1/2 lin.).

*Halt. nasturtii* Fabr. *affinis, ovalis, fusco ænea, antennis, pedibus elytrisque partim testaceis. Caput subrotundum, sublævigatum obsolete punctulatum, inter oculos et antennis longitudinaliter elevatum, subcarinatum, oculis valde prominulis; antennis testaceis apice subfuscis, articulo secundo tertio crassiore at eadem longitudine. Thorax capite vix latior, transversus, a latere rotundatus, antice ferè rectè truncatus, postice parum rotundatus, haud marginatus; disco crebre grosse punctato. Scutellum transversum, apice rotundatum, vix punctulatum. Elytra thorace plus dimidio latiora, ferè triplo longiora, medio ampliora, ovata, crebre punctata, testacea; sutura medianæ versus dilatata, margine punctoque laterali autè medianæ æneis. Subtùs ænea; pedibus testaceis, femoribus posticis apicem versus æneis.*

Voisine de l'*Haltica nasturtii* Fabr. Ovale, brillante, d'un bronzé brunâtre avec les antennes, les élytres et les pattes en partie testacées. Tête presque ronde, longitudinalement élevée entre les yeux et les antennes; cette élévation formant presque une carène en avant; yeux arrondis, très saillants; antennes dépassant en longueur la moitié de celle du corps, testacées, un peu brunâtres vers l'extrémité avec le deuxième article de la longueur du troisième, mais plus

gros. Corselet à peine plus large que la tête, transverse, assez fortement arrondi dans son milieu et très légèrement en arrière, tronqué presque carrément en avant, non rebordé; son disque criblé de gros points enfoncés. Ecusson transverse, arrondi au sommet, à peine pointillé. Elytres plus de moitié plus larges que le corselet et de près de trois fois sa longueur, arrondies sur les côtés et élargies vers le milieu, arrondies conjointement à l'extrémité, criblées de points enfoncés assez gros, testacées, avec la suture bronzée se dilatant un peu avant le milieu, le bord latéral et une petite tache arrondie latérale correspondant à la dilatation suturale de même couleur. Le dessous du corps est bronzé, les pattes d'un testacé rougeâtre avec les cuisses postérieures bronzées vers leur extrémité.

De Constantinople.

Le dessin des élytres distingue suffisamment cette espèce de l'*Halt. nasturtii*, dont elle a la taille et le port. J'en ai vu des individus de Naples, de Sicile et d'Algérie.

C'est à tort qu'on attribue à Latreille la création du groupe des *Longitarsus*, c'est Illiger qui le premier en donna les caractères (*Magazin für Insectenkunde* VI-165), en en faisant sa VII<sup>e</sup> famille des Altises sous le nom de Longitarses.

258. HALTICA (PSYLLIODES Latr.) INFLATA R. et S.

Cat. N<sup>o</sup> 652.

Long. 2-2 1/2 mill, (1-1 1/4 lin.), lat. 1 1/4-1 7/8 mill.

(1/2-3/4 lin.)

*Ovata, œnea, nitida; ore, antennis pedibusque testaceis; femoribus posticis, apice excepto, œneis. Caput subrotundum, crebre*

*grosse-punctatum*, inter antennas parum elevatum; oculis parum prominulis; antennis dimidio corporis longitudine, testaceis, tomentosis, articulo secundo tertio paulò longiore. Thorax valde convexus, transversus, antice capite vix latior, postice dilatatus, a latere subrotundatus et marginatus; margine postico, medio interrupte, marginato; disco punctato. Scutellum, triangulatum transversum, sublœvigatum. Elytra valde convexa, tumida, medio thorace plus duplò latiora, striato-punctata; interstitiis remote punctatis.

Ovale, bronzée, brillante avec les parties de la bouche, les antennes et les pattes, à l'exception des cuisses postérieures, testacées. Tête presque arrondie, criblée de gros points enfoncés, légèrement élevée entre les antennes avec une petite fossette dans son milieu; yeux peu saillants; antennes testacées, tomenteuses, égalant en longueur la moitié de celle du corps, leur second article un peu plus long que le troisième. Corselet convexe, transverse, presque conique, à peine plus large que la tête en avant et de près de deux fois sa largeur en arrière, légèrement arrondi sur ses côtés; son bord antérieur tronqué presque carrément, le postérieur arrondi avec ses angles obtus; ses côtés et son bord postérieur, à l'exception du milieu, rebordés; son disque fortement ponctué, mais moins que la tête. Ecusson triangulaire, transverse, presque lisse. Elytres très convexes, renflées, dépassant en largeur dans leur milieu deux fois celle du corselet et de trois fois la longueur de cet organe; elles ont des stries de points enfoncés, plus profondes sur les côtés et les intervalles sont ponctués de points peu rapprochés.

De Beyrouth.

Cette espèce se retrouve en Sicile; elle se distingue facilement, des espèces décrites, par sa forme très renflée.

C'est encore Illiger (*Magaz.* VI-172) qui a le premier caractérisé ce groupe dont il faisait sa onzième famille, sous le nom d'Altitarses; Latreille s'est contenté de dire qu'il donnait à cette famille d'Illiger, le nom générique de Psylliodes; il eût pu tout aussi bien conserver le nom d'Illiger comme il l'avait fait pour la VII<sup>e</sup> famille de cet auteur (Longitarses).

259. *HALTICA* (PODAGRICA Chevrolat) *SARACENA* R. et S.  
Cat. N° 654.

Var. *Halt. cyanella* R. et S. Cat. N° 653.

Long. 3-3 1/4 mill. (1 1/4-1 1/2 lin.), lat. 1 1/2-1 3/4 mill.  
(2/3-5/6 lin.).

*Oblonga, viridi-cyanea, nitidula; capite, antennarum basi, thorace pedibusque rufis vel capite thoraceque concoloribus, antennarum basi rufis, pedibus fuscis, genibus rufescentibus. Caput sublœvigatum, inter antennis longitudinaliter elevatum; ore nigro; oculis prominulis, ovalibus; antennis dimidio corporis longitudine, tomentosus, articulo primo vel rufo, vel fusco, secundo tertioque longitudine œqualibus cum quarto rufis, quinto basi rufescente, sequentibus atro-piccis. Thorax transversus, capite paulò latior, a latere rotundatus, antice posticeque subœqualiter angustatus, basi parum rotundatus; angulis obtusis; disco crebre punctato, basi utrinque lineola parva impresso. Scutellum triangulare, sublœvigatum. Elytra basi thorace vix latiora, pone medium ampliora, striato punc-*

*tata; striis ponè medium confusis; interstitiis punctulatis.*  
*Subtus abdomine punctulato.*

Oblongue, d'un bleu verdâtre, brillante, avec la tête, la base des antennes, le corselet et les pattes roussâtres ou bien entièrement d'un bleu verdâtre, avec la base des antennes roussâtre, les pattes brunes, avec la base des jambes et les genoux roussâtres. Tête lisse, avec une petite élévation longitudinale entre les antennes; les organes de la bouche d'un brun de poix; les yeux ovales, saillants; les antennes atteignant en longueur la moitié de celle du corps, tomenteuses, allant en s'épaississant du cinquième article à l'extrémité, le premier article renflé, un peu arqué, d'un roux pur ou taché de brun ou entièrement d'un brun foncé, les deuxième, troisième et quatrième, et la base du cinquième roux, les suivants d'un noir de poix, les deuxième et troisième articles égaux en longueur. Corselet un peu plus large que la tête, transverse, légèrement convexe, presque également rétréci en avant et en arrière, avec ses côtés un peu arrondis et rebordés; la base un peu arrondie et également rebordée, avec les angles obtus; le disque criblé de points enfoncés bien marqués, avec une petite ligne longitudinale enfoncée à la base, de chaque côté un peu avant l'angle postérieur. Ecusson triangulaire, lisse. Elytres à peine plus larges que le corselet à leur base, et un tiers plus larges que cet organe au delà du milieu, à gros points disposés en stries irrégulières qui se confondent au delà du milieu où les points des intervalles très petits vers la base atteignent la grosseur de ceux des stries; les épaules sont un peu élevées et lisses. En dessous, la poitrine et les segments abdominaux sont légèrement ponctués.

Des environs de Damas, en Syrie.

Comme on le voit, cette espèce varie tellement pour les couleurs que, ne voyant que les deux extrêmes, nous avons été portés à en faire deux espèces. Ayant eu occasion d'en voir un plus grand nombre d'individus, nous avons trouvé tous les passages.

La variété à tête, corselet et pattes roussâtres a la plus grande ressemblance avec l'*Halt. malvæ* Illiger, mais son corselet est plus fortement ponctué et ses côtés arrondis ne se redressent pas avant la base.

260. *HISPA CARIOSA* R. et S. Cat. N<sup>o</sup> 665.

Long. 5 mill. (2 1/6 lin.), lat. 2 1/3 mill. (1 lin.).

*Oblonga, atra, nitidula. Caput subquadratum, rugosum; oculis parum prominulis; antennis. . . . . articulo primo supra spina longa armato, secundo utrinque (extus magis) spinoso. Thorax transversus, capite vix duplò latior, antice parum angustatus, a latere paulò rotundatus et trispinosus; disco rugoso punctato, postice transversim profundè impresso, antice utrinque spina bifida subperpendiculari armato. Scutellum semi-circulare, excavato-impressum. Elytra thorace vix duplo latiora, parallela, apice rotundata, fossulato-striata; interstitiis longe spinosis; spinis lateralibus, præsertim ad humeros, longioribus. Subtus abdomine rugoso, tibiis extus dentatis.*

Oblongue, noire, un peu brillante. Tête presque carrée, rugueuse; yeux peu proéminents; antennes à premier article armé en dessus d'une longue épine, deuxième épineux de chaque côté, mais plus fortement en dehors (1). Cor-

(1) Les suivants manquent dans le seul individu que nous ayons vu.

selet transverse, de près de deux fois la largeur de la tête, un peu rétréci en avant, arrondi sur ses côtés, qui se dilatent en trois longues épines subhorizontales, tronqué carrément en arrière; son disque rugueux, profondément impressionné en travers le long de la base, armé en avant de chaque côté du milieu d'une épine bifide presque perpendiculaire. Ecusson semi-circulaire, un peu excavé. Elytres de près de deux fois la largeur du corselet, parallèles, arrondies à l'extrémité; elles sont striées de points très gros et profondément enfoncés, et les intervalles portent de nombreuses épines irrégulièrement placées, plus longues sur les côtés et surtout aux épaules, l'extrémité très aiguë de ces épines se brise facilement et les fait paraître tronquées. En dessous, l'abdomen est un peu rugueux, les jambes se dilatent au côté externe, au delà du milieu, en une petite dent triangulaire.

Des environs de Jérusalem.

Cette espèce, qui se rapproche de l'*Hispa atra*, par sa forme et par les deux premiers articles épineux de ses antennes, s'en éloigne par sa taille deux fois plus grande, les gros points qui excavent ses élytres, etc.

261. CASSIDA PALÆSTINA R. et S.

Long. 7 mill. (3 1/4 lin.), lat. 5 mill. (2 1/3 lin.).

*Breviter oblonga, pallide viridis, subtus nigra; antennis, pedibus abdominisque limbo anguste testaceis. Thorax crebre punctatus, longitudine vix duplò latior, antice modice rotundatus, postice utrinque sinuatus medio emarginatus; angulis acutiusculis. Scutellum triangulare, rugulosum. Elytra depla-*

*nata, vix convexa, thorace vix latiora et illo duplò longiora; humeris vix prominulis; apice rotundata, sat profunde crebre irregulariter punctata, lateribus explanata, obsolete bicos-tata.*

Brièvement oblongue, très peu convexe, d'un vert pâle en dessus, noire en dessous, avec les antennes, les pattes et les bords de l'abdomen testacés. Corselet rugueux de points enfoncés confus, transverse, large de deux fois sa longueur, à peine arrondi en avant, où il est un peu atténué, fortement arrondi aux angles antérieurs et descendant de là obliquement sur la base, où il a sa plus grande largeur, bisiné de chaque côté au bord postérieur, qui est légèrement échancré au-dessus de l'écusson; ses angles postérieurs un peu aigus. Ecusson triangulaire, légèrement rugueux. Elytres de la largeur du corselet à leur base, à peine plus larges dans leur milieu et de très peu plus de deux fois sa longueur, déprimées, peu convexes, largement dilatées et aplaties sur les côtés et un peu moins en arrière, criblées de points enfoncés irrégulièrement placés avec deux côtes très peu marquées, dont l'interne, près de la suture, part de la base et va jusqu'à l'extrémité, et l'externe, vers le milieu, part de la saillie humérale, et s'atrophie un peu au delà du milieu de la longueur; les intervalles des points forment de petites rides irrégulières, qui, à la limite du disque et de la dilatation, deviennent transversales. En dessous, la tête est coriacée, avec de gros points enfoncés, la poitrine est très finement guillochée en travers, ainsi que l'abdomen, dont la bordure testacée part du deuxième segment et envahit l'extrémité du dernier.

Des environs de Jérusalem.

Cette espèce est voisine, pour la forme, des *Cassida rubiginosa* Illiger (*viridis* Fabr.) et *lata* Suffrian ; elle diffère de toutes deux par sa convexité beaucoup moins forte, ses antennes et ses pattes entièrement testacées, sa ponctuation nullement en stries ; elle a, comme la *C. lata*, le corselet moins arrondi en avant que la *C. rubiginosa*.

---

#### CORRECTIONS ET RECTIFICATIONS.

##### Espèce n° 8. *Cymindis corrosa*.

Nous avons émis, avec doute, l'opinion que cette espèce pouvait être la même que la *Cym. adusta* Redtenbacher (Russegers Reise, p. 179). Nous nous sommes assurés depuis de la réalité du fait ; en conséquence, le nom de M. Redtenbacher doit prévaloir.

##### Esp. n° 15. *Coptodera plagiata*.

Dans une note insérée dans les Annales de la Société entomologique de France, 1856, p. 717, nous avons établi que cette espèce n'appartenait pas au genre *Coptodera* et que M. Peyron avait eu raison (p. 715 des mêmes Annales) d'en faire le type d'une coupe générique (*Phlæozeteus*) distincte principalement par ses palpes labiaux sécuriformes. Il faudra donc désormais appeler cette espèce *Phlæozeteus plagiatus*.

Esp. n° 26. *Pachycarus Chaudoirii*.

A la suite de la description de cette espèce, nous avons dit que les *Pachyc. cyaneus*, *Latreillei* et *aculeatus* étaient confondus dans la collection Dejean sous le nom de *Ditomus cyaneus*. C'est par erreur que nous citons là le *Pach. Latreillei* (1) que la collection Dejean ne possédait pas.

Esp. n° 31. *Pristonychus nigratus*.

Il faut lire *Prist. nigratus*. Cette espèce vient se placer à côté du *Prist. melitensis* (Fairmaire) (2), qui en est extrêmement voisin, mais le *nigratus* en diffère par sa convexité plus forte, la forme arrondie de son corselet, ses stries moins marquées, etc. Dans les deux espèces les mâles ont les jambes postérieures fortement sinuées à la base, elles sont droites dans les femelles.

Esp. n° 34. *Olisthopus orientalis*.

Nous avons reconnu (Ann. de la Soc. Ent., 1857, xcv) que cette espèce est identique avec le *Olisth. græcus* (Brullé, Exp. Sc. de Morée, III, p. 124). Ce dernier nom doit donc prévaloir.

Esp. n° 63. *Hydrocanthus diophthalmus*.

D'après une communication de M. Schaum, nous rendons

(1) Cette espèce doit prendre rang après le *Ditomus chalybeus* Faldermann que M. de Chaudoir a pris pour type de son genre *Chitolomus*.

(2) M. Schaum a constaté que ce *Prist. melitensis* n'était autre que le *Sphodrurus picicornis* (Dejean, Spec. des Col., V, p. 715).

à cette espèce le nom de *Hydr. notula*, sous lequel elle a été décrite antérieurement par Erichson (Fauna von Angola, n° 26).

Esp. n° 80. *P. puberulus*.

Il faut lire : *Parnus puberulus*.

Esp. nos 86 et 87. *Pachydema Delessertii* et *Saulcyi*.

C'est par erreur que ces deux espèces portent, sur la planche 12 (1856) où elles sont figurées, le nom de genre *Dasyterna*, qui ne doit venir qu'en synonyme de *Pachydema*.

Esp. n° 129. *Melanocrus lœvigatus*.

Deux pages avant la description de cette espèce, où nous donnons les caractères du genre *Melanocrus*, il y a eu, dans le texte, une transposition des lettres indicatives des caractères figurés dans la planche 5 (1857) : la lettre *b* doit être rapportée au palpe labial, et la lettre *c* au palpe maxillaire.

Dans la description des caractères tirés de l'épistome, après le mot : *transversa*, intercalez : *haud*.

Esp. n° 147. *Gedeon Hierichonticus*.

Le numéro a été omis dans le texte.

Cette espèce ayant été décrite par Solier sous le nom de *Pimelia arabica* (Ann. de la Soc. Ent., 1836, p. 126), ce nom spécifique doit prévaloir et l'espèce sera donc le *Ge-*

*deon arabicus*. Elle figurait aussi sur le Catalogue Dejean, comme nous l'apprend M. Lacordaire, sous le nom de *Melanostola oblonga*.

Esp. n° 218. *Rhytirhinus horridus*.

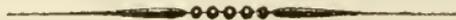
Ce nom ayant déjà été employé par M. Lucas (Expl. Sc. de l'Algérie, Ins., p. 341) pour une espèce du même genre, nous adoptons en son lieu celui de *Rhyt. deformis* que nous a indiqué notre savant collègue.

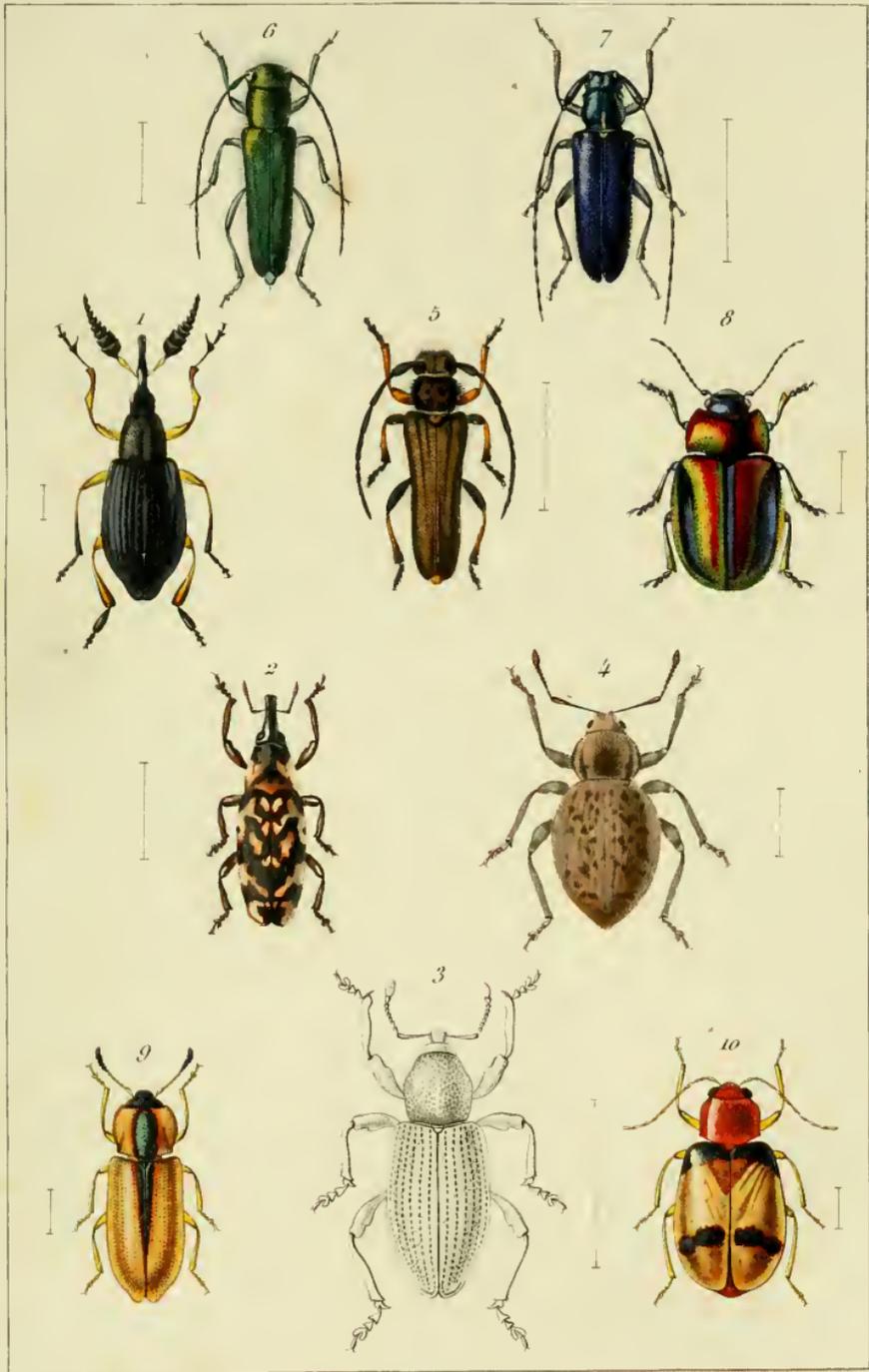
*Observation importante.*

Le travail sur les espèces de Coléoptères recueillies par M. F. de Saulcy pendant son voyage en Orient, ayant été publié dans les Annales de la Société entomologique de France en quatre ans, il est utile d'indiquer ici à quelle année appartient la description de chaque espèce :

Les espèces numérotées

de 1 à 65	ont paru dans les Annales en	1855.
de 66 à 112	—	en 1856.
de 113 à 224	—	en 1857.
de 225 à 261	—	en 1858.





J. Migneaux p.<sup>l</sup>

Rebuffet sc

- 1 *Apion Truquii*.
- 2 *Cleonus ornatus*.
- 3 *Hylobius Alpheus*.
- 4 *Elytrodon Chevrolatii*.
- 5 *Phytacia Jesabel*.

- 6 *Phytacia Bethseba*.
- 7 *Agapanthia Osmanlis*.
- 8 *Chrysomela Angelica*.
- 9 *Helodes suturalis*.
- 10 *Monolepta lepida*.